

COMMUNIQUE DE PRESSE Réingénierie du DEMK...

Entre mépris et obscurantisme !

Le courrier d'arbitrage ministériel concernant la reconnaissance au niveau licence du Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute qui vient de tomber, est au mieux du mépris, au pire le résultat d'un manque de réflexion de la part d'un gouvernement qui n'a aucune capacité à prendre des décisions pertinentes quant à l'avenir des Françaises et des Français en ce qui concerne leur santé.

La France, va rester le dernier des pays au système de santé développé à ne pas avoir des kinésithérapeutes ayant une formation "universitarisée" avec un niveau d'exercice d'équivalent master.

Ce choix de nivellement par le bas de la formation des futurs kinésithérapeutes, dans un monde en pleine évolution médicale, sera au détriment des patients.

Malheureusement, les patients, comme les kinésithérapeutes payent, avec cet arbitrage, les errements des syndicats professionnels déclarés représentatifs, qui ne cessent de s'étriper, et du CNOMK qui ont dépensé leur énergie à faire reconnaître l'ostéopathie plutôt que de défendre la kinésithérapie.

Nous payons également l'inconséquence des cris de victoire poussés par ces mêmes représentants de la kinésithérapie lors de l'arbitrage du précédent gouvernement dont ALIZE avait dénoncé les incohérences.

Maintenant il est nécessaire de se tourner vers l'avenir et d'essayer de faire changer cet arbitrage inique qui prive la profession de la reconnaissance qui lui est dûe, de l'autonomie dont elle a besoin pour répondre aux attentes des Françaises et des Français et que le kinésithérapeute soit le professionnel intermédiaire, ce chaînon manquant à notre système de santé qu'est le kinésithérapeute ingénieur en rééducation. Laissant en l'état cet arbitrage annonce la mort lente et inexorable de la masso-kinésithérapie et creuse le fossé déjà profond avec nos confrères et consœurs européens.

C'est pourquoi ALIZE appelle toutes les structures représentant la kinésithérapie et sa filière, ayant ou non, participé à la réingénierie, les sociétés savantes et associations scientifiques de la kinésithérapie, mais également chaque professionnel ainsi que les patients et leurs associations à dénoncer cet arbitrage.

A Montreuil le 25 janvier 2013